RENTREE SCOLAIRE 2022/2023

Copie des pièces justificatives à fournir (Nouveaux arrivants)

Documents	Cadre réservé à L'administration
Dossier unique	
Fiche enfant	
Fiche sanitaire	
Attestation d'assurance	
Livret de famille ou extrait de naissance (si première inscription)	
Justificatif de domicile <u>de moins de trois mois</u> (edf, taxe d'habitation, bail)	
Avis d'imposition revenu 2021 ou notification caf (uniquement pour ALSH)	
Jugement de divorce ou de garde d'enfant	
Certificat de radiation	
Vaccins	